Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20260126-20260107-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt six, le 26 janvier à 19h00*, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de M. Yvon MELLET, Maire. Date de convocation du conseil municipal: 20/01/2026.*

Etaient présents *: Y. MELLET, F. DROUIN, R. DENIEL, P. ROUSSEL V. FECAMP, C. CORBIERE, A. LOUNEV, J. LAPAIX, J. GUIFFAUT, S. DUTEIL, S. MIGNOT, V. LOUAZEL, V. MUSSARD.*
Etaient absents excusés *: D. MELLET (pouvoir à R. DENIEL).*
Etait absente *: F. DAVID.*
Mme Véronique LOUAZEL a été élue secrétaire

N° 2026-01-07

ACQUISITION DE DRAPEAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir de nouveaux pavillons (Français, Bretons, Polonais et Teillaquois) pour la saison 2026.

Un devis a été demandé à la société MACAP dont le montant s'élève à 363.23 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- décide à l'unanimité l'acquisition de nouveaux pavillons auprès de la **société MACAP** pour un montant de **363.23 € HT**.

Pour extrait conforme,
Le Maire,